

COURRIER ARRIVÉ

Le 29 JAN. 2024

31
3E

LE GRAND CLERMONT

Monsieur Dominique ADENOT
Président du Grand Clermont
L'esplanade
72 Avenue d'Italie
CS 40001 63 057
Clermont-Ferrand Cedex1

Le Président
2024.0059/SR/DV/CIM/VA

Saint-Gervais-sous-Meymont
Le 22 janvier 2024

Monsieur le Président, *Cher Dominique*

Par un courrier en date du 30 novembre 2023, vous nous avez notifié le dossier de modification n°8 du SCoT du Grand-Clermont qui porte sur le repositionnement de certaines zones de développement économique, dont la réorganisation des Zones d'Activités Communautaires d'Intérêt Local (ZACIL) de Mond'Arverne Communauté.

Au regard des modifications proposées, seule la commune de Vic-le-Comte est concernée par la Charte 2011-2026 du Parc naturel régional Livradois.

Pour cette commune, il est prévu de pas réaliser l'extension de la zone d'activités économiques des Meules sur la commune de Vic-le-Comte et de supprimer dans le SCoT les surfaces non réalisées.

Cette évolution correspond aux objectifs de la Charte du Parc qui prévoit que : « *sur le Billomois et la Comté, le secteur du Livradois-Forez possédant des paysages d'une grande qualité, les documents d'urbanisme devront en outre posséder des orientations, un zonage et un règlement préservant les espaces agricoles soumis à la pression urbaine.* »

Aussi, cette modification n'appelle pas de remarque de notre part.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Anhien

Le Président,

Bond

Stéphane RODIER
Maire de Thiers